

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [12]

Rubrik: Courrier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais elles sont en contact avec des choses essentielles. Il faut qu'elles fassent du chemin pour avoir la possibilité d'en parler. Alors là, oui, les femmes musulmanes sont dans une bagarre profonde et n'ont pas les mêmes chances que les mecs. Mais en Occident, aujourd'hui, on a les moyens de se battre et de créer. En France, nous sommes 50 réalisatrices de cinéma. Je veux dire que la bataille fait partie de la création et que, si on la prend pour un plus, c'est un grand avantage. »

Le sens de la combativité n'est-il pas surtout encouragé chez les hommes ? « Il n'y a qu'à voir comment une femme se bat lorsqu'elle accouche ou s'occupe d'un enfant malade. Ce sont les femmes qui savent se battre le mieux avec la vie. Elles vivent d'ailleurs plus longtemps. Le sens de la compétition, elles ne l'ont pas. De toute façon, la compétition n'a rien à voir avec la lutte pour exister. Avoir l'esprit de compétition représente une entrave à la création. En ce sens, ce sont plutôt les hommes qui sont entravés.

A nous, on nous apprend depuis toujours à comment faire vivre. Et en plus, nous sommes capables d'être solidaires les unes des autres dans la culture. D'une certaine manière, nous sommes les mieux armées pour créer. »

Quel rôle attribuer à l'image dans le changement des mentalités ? « Je ne pense pas qu'on puisse se placer au-dessus de la société ou donner des leçons à qui que ce soit. C'est la société qui nous influence et on a éventuellement une toute petite action sur elle. Mais tout est très lié, en interaction. On ne peut pas inventer de comportements nouveaux, si on n'a pas déjà vu le germe de ces comportements. »

La fragilité des personnages masculins de ses films frappe et émeut. « Les gens sont si heureux qu'on leur permette d'exprimer ça. Les hommes souffrent de ne pas pouvoir montrer cette fragilité. »

A propos de « **Mais qu'est-ce qu'elles veulent** », Coline Serreau déclarait à un journal en 1982 : « Je voulais faire un film qui se serait appelé *Utopie*, dans lequel les femmes auraient décrit très concrètement la société qu'elles rêvaient ». Aujourd'hui, les films qui ont suivi, de « **Pourquoi pas ?** » (1978) et « **Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux** » (1981) à « **Trois hommes et un couffin** », (1985), on a le sentiment que cette utopie nous est proposée. Comme le rêve d'une société plus tendre et plus souple et pourtant très réaliste, l'œuvre de Coline Serreau nous communique sur le mode poétique que la lucidité la plus rigoureuse peut se trouver en bon voisinage avec l'espoir le plus vivace.

Sima Dakkus

ARBALETE OU BAS-NYLON

Bravo pour votre article « Comment peut-on être tireuse ? », paru dans votre édition d'octobre. Il est dans l'ensemble clair et objectif, même s'il « accroche » sur des faits divers sanglants sans apporter de développement satisfaisant sur cette question particulière.

Toutefois, la conclusion de votre article m'étonne : « les armes restent objectivement des engins potentiels de mort ». Bien sûr qu'elles le sont ! Mais « objectivement », les engins de mort sont innombrables : les voitures en premier lieu, les cendriers et les couteaux de cuisine, avec lesquels sont commis beaucoup trop d'actes sanglants. De même, pour paraphraser le conseiller d'Etat vaudois Jean-François Leuba, à qui des députés demandaient une réglementation sur les arbalètes : « Il faudrait d'abord interdire les bas-nylon, qui ont bien plus souvent été utilisés pour commettre des crimes ».

Quant à leur droit de présence, il y aura toujours des armes dans la cité. Tenter de les supprimer, c'est les laisser à un seul groupe de population : les « hors-la-loi », en laissant les autres sans défense face à la violence. N'est-il pas préférable que ce droit de cité soit reconnu plutôt que de le subir dans l'« underground » ?

Frank A. Leutenegger,
Vevey,
Pro-Tell, section Vaud

DE QUOI VOUS PLAINEZ-VOUS ?

Pris à partie dans une lettre ouverte que nous avons publiée dans notre numéro de novembre, Renato Burgy et Liliane Roskopf répondent à Jacqueline Berenstein-Wavre.

Nous avons reçu avec étonnement votre diatribe du 7 octobre à propos de notre émission « Tell Quel » du 13 septembre consacrée au nouveau droit matrimonial.

De quoi vous plaignez-vous au juste ? La cause que vous défendez n'a-t-elle pas largement triomphé en Suisse romande, seule région que notre émission de télévision aurait pu influencer. (...)

Votre lettre est truffée d'erreurs. Rapidement : le choix des participants étant le fait des comités respectifs, nous voyons mal en quoi nous serions responsables d'un éventuel mauvais choix. Ce qui n'était d'ailleurs pas le cas.

Vous nous avez très vivement reproché, lors de contacts préliminaires, d'appliquer la règle démocratique en usage depuis des lustres à la Télévision et qui

n'a jamais été contestée par personne, à part vous : à savoir que, lorsque deux camps s'affrontent dans une joute politique, les partisans du « oui » et du « non » sont en nombre égal. Quoi de plus logique ?

Pour le surplus, à cause de maladies ou de désistements de dernière minute, le hasard, dont nous ne sommes pas les auteurs, a voulu que lors du débat sur le droit matrimonial, vos partisans se sont retrouvés en nombre supérieur à leurs adversaires. Encore une fois : de quoi vous plaignez-vous ?

Quant aux 80 % de membres du parti libéral, nous ne savons pas où vous êtes allée les pêcher, puisque (voir ci-dessus) vos délégués étaient plus nombreux que vos adversaires !

Les deux jeunes gens dont vous parlez, s'il est vrai que le débat dépassait quelque peu leurs connaissances, personne ne les a empêchés de prendre la parole.

Enfin, contrairement à vos allégations, le plan prévu a été parfaitement suivi : ni l'animateur du débat, ni personne n'a été dépassé par quoi que ce soit et aucun participant n'a manipulé le reste de l'assemblée.

Nous pouvons en tous les cas vous assurer que les participants unanimes nous ont félicités pour la rigueur et la bonne tenue de l'émission.

Renato Burgy Liliane Roskopf
Télévision suisse romande
Département des Magazines

PROTESTATION EFFICACE

En tant que votre abonnée et lectrice fidèle, je pense que cela vous fera plaisir d'apprendre qu'une lettre envoyée par moi au courrier des lecteurs de la Tribune de Genève, au sujet d'une bande dessinée que j'avais qualifiée d'abjecte (on y va fort quand il le faut !), a déclenché une avalanche de lettres et de téléphones, et m'a finalement valu une très gentille réponse de M. Cornu, rédacteur en chef, qui a admis que cette bande était effectivement déplacée dans son journal. La publication en a été arrêtée.

Ne croyez pas que c'est par pudibonderie que j'ai rouspété, même si la bande en question était vraiment d'une grossièreté pornographique ; j'ai protesté contre la laideur, la bêtise, et aussi parce que le personnage féminin était vraiment un spécimen peu reluisant !

Monica Jaquet,
Genève